Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 85 (1976)
Heft: 6

Artikel: L'infirmière-assistante CC CRS
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683826

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'infirmière-assistante CC CRS

La profession d'infirmière-assistante CC CRS (certificat de capacité de la Croix-Rouge suisse) pose des exigences, mais elle offre un champ d'activité très varié. C'est une profession qui convient à toutes celles et à tous ceux qui aiment à s'occuper de malades ou autres personnes ayant besoin de soins: personnes âgées, handicapées, etc. L'infirmière-assistante CC CRS doit posséder bien entendu des connaissances professionnelles, mais elle doit avoir aussi un sens aigu de ses responsabilités, de l'intérêt pour les problèmes humains et un bon esprit d'équipe. Vu le nombre sans cesse croissant de personnes âgées et infirmes dans notre société, l'activité de l'infirmière-assistante CC CRS prend de plus en plus d'importance. Dans les hôpitaux, les homes pour malades et les organisations de soins à domicile, l'infirmière-assistante travaille en étroite collaboration avec l'infirmière diplômée. Elle exerce son activité professionnelle de manière autonome dans les homes pour personnes âgées et malades chroniques, les maisons de convalescence et les foyers pour adultes ou enfants handicapés.

En quoi consiste en fait son activité professionnelle? L'infirmière-assistante est avant tout «soignante», c'est-à-dire qu'elle veille au bien-être physique et moral des personnes qui lui sont confiées. Elle s'efforce d'être un trait d'union entre le malade et ses proches et de créer autour du malade une atmosphère agréable et bienfaisante. Elle collabore aux soins quotidiens et contribue par sa sollicitude et ses encouragements à faire progresser le patient en l'aidant à retrouver la plus grande indépendance possible. Elle donne les soins qui lui ont été enseignés pendant les dix-huit mois ou les deux ans de sa formation, notamment les soins de base (qui consistent à faire la toilette des malades, leur donner les repas, faire les lits, etc.), des soins préventifs, ainsi que certains soins thérapeutiques. La thérapie d'animation, qui joue un rôle important pour la réintégration du patient, entre aussi dans le domaine d'activité de l'infirmière-assistante qui la pratique seule ou sous la direction d'une physiothérapeute ou d'une ergothérapeute.

Cette énumération brève et incomplète donne une idée de la grande diversité des tâches de l'infirmière-assistante CC CRS et montre que celle-ci doit répondre à de hautes exigences, et cela pour le bien de ses malades, afin qu'elle soit en mesure de les soigner avec toute la compétence nécessaire.

■

L'heure du repas. Avant d'apporter son plateau au patient, l'infirmière-assistante doit contrôler qu'il va bien recevoir la nourriture qui lui convient s'il a besoin d'un régime et que les mets sont présentés de manière appétissante.
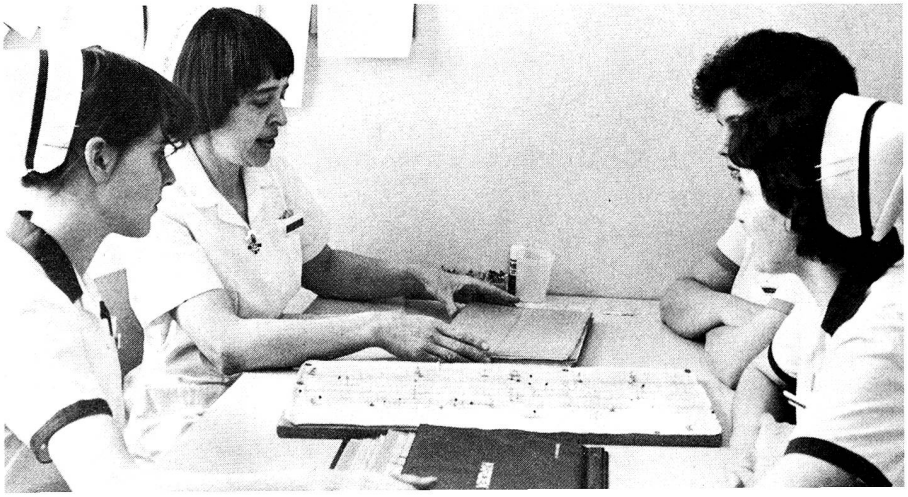
Le rapport de service journalier. En tant que membre de l'équipe soignante, l'infirmière-assistante participe à toutes les discussions se rapportant au travail. Elle fait part de ses remarques relatives aux patients qu'elle soigne et dont elle s'occupe.